

# Circulaire de rentrée 2022/2023

## Ecole Notre-Dame des Buis LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Ces quelques lignes vous présentent l'école et son fonctionnement. Merci de lire attentivement toutes ces informations et de conserver ce document toute l'année.

### EFFECTIFS ET EQUIPE ENSEIGNANTE

Voici la composition de la nouvelle équipe enseignante pour 2022-2023.

Au jour de la rentrée, l'effectif global est de **202 élèves** répartis de la façon suivante.

**Maternelle : 72**

**Elémentaires : 130**

<b>TPS-PS-MS</b>	31 élèves (9TPS+16PS+6MS)	<b>Jocelyne MORIN</b> <i>rentrée progressive des TPS</i>
<b>PS-MS-GS</b>	26 élèves (11PS+9MS+6GS)	<b>Bénédicte SORIN/Julie RIPOCHE</b>
<b>GS-CE1</b>	23 élèves (15GS+8 CE1)	<b>Claire LECOURT</b>
<b>CP</b>	24 élèves	<b>Aline GIRAUD/Caroline DOUAUD</b>
<b>CE1-CE2</b>	24 élèves (16 CE1 +8 CE2)	<b>Léa VERDEAU/ Caroline DOUAUD</b>
<b>CE2-CM2</b>	24 élèves (15 CM2+9 CE2)	<b>Ophélie PELE</b>
<b>CM1-CM2</b>	25 élèves (16 CM1 + 9 CM2)	<b>Anne BEUGNE/Marie-Aude BAUD</b>
<b>CM1-CM2</b>	25 élèves (17 CM1+ 8 CM2)	<b>Pascale SENELLE (Cheffe d'établissement) Morgane GUIBERT</b>
<b>Regroupement d'Adaptation</b>		<b>Pascale COLAS</b>

### LE PERSONNEL DE L'ECOLE

L'Ogec emploie cinq personnes :

- **CAROLE BESSE, SYLVIE GOUREAU ET AURELIE GIRARDEAU** : ASEM (Aide maternelles), entretien.
- **STEPHANIE ROUSSEAU** : Secrétariat

### HORAIRES – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

**Matin : 8h50 – 12h20**

**Après-midi : 13h45 – 16h30**

Les portails sont ouverts à 8h40 le matin et 13h35 le midi.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement et des classes, les enfants doivent arriver à l'heure, y compris dans les classes de maternelle.

Les **activités pédagogiques complémentaires (APC)**, qui permettent d'aider ponctuellement des élèves en difficultés ou leur proposer des activités différentes, auront lieu **le mardi et le jeudi soir, de 16h40 à 17h20**. Ces activités vous seront proposées par écrit.

## REUNIONS DE RENTREE ET RENDEZ-VOUS

En début d'année, une **réunion d'informations** est proposée pour chaque classe. Elle vise à présenter le travail qui sera effectué, les projets, et répondre à toutes vos questions. Elles ont lieu en classe, **sans les enfants et** commencent à 18 h 30.

CLASSE	JOUR	HEURE
Classe de Jocelyne	Vendredi 30 septembre	18h30
Classe de Claire pour les CE1	Jeudi 15 septembre	18h30
Classe de Claire pour les GS	Vendredi 23 septembre	18h30
Classe de Bénédicte	Jeudi 29 septembre	18h30
Classe d'Aline/Caroline	Jeudi 15 septembre	18h30
Classes de Léa/Caroline	Jeudi 15 septembre	18h30
Classe d'Ophélie pour les CE2	Mardi 20 septembre	18h30
Classes de Pascale /Anne/Ophélie pour les CM	Mardi 13 septembre	18h00

Toute l'année, vous pouvez demander aux enseignants des rendez-vous pour faire le point sur la scolarité de votre enfant. Il paraît indispensable d'en avoir **au moins un dans l'année**. Ces rendez-vous doivent être fixés conjointement avec l'enseignant.



*Les enseignantes qui assurent les surveillances au portail ou à la sortie des classes doivent rester vigilantes. Pour cela, veuillez ne pas discuter de vos enfants avec eux à ce moment-là et d'attendre quelques minutes qu'elles soient plus disponibles. Merci de votre compréhension.*

La directrice est plus facilement joignable **le jeudi** journée administrative.

## LE DOSSIER SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

Les mesures de sécurité mises en place dans notre établissement restent d'actualité cette année encore. Nous devons continuer à être vigilants, avec discernement et responsabilité. C'est l'affaire de tous, parents, enseignants, personnels, enfants. Conformément aux décisions ministérielles, académiques et diocésaines, les mesures suivantes restent de vigueur :

- Un accueil et contrôle visuel à l'entrée de l'établissement ;
- L'information des familles lors des réunions de rentrée ;
- La mise en place des exercices de type PPMS dont un spécifique « intrusion »

*En raison de ces mesures, les portails sont fermés le midi et le matin. **Pour la sécurité des enfants, merci aux parents de veiller à ce que leurs enfants n'arrivent pas avant 8 h 40 mn le matin et 13 h 35 mn le midi afin de ne pas rester sur le bord de la route sans surveillance.***

## PROJET PEDAGOGIQUE : « APPRENDRE » AU SEIN DE LA NATURE ET AU FIL DES SAISONS

Recréer un lien fort entre les enfants et la nature est un enjeu essentiel pour leur épanouissement mais aussi pour l'avenir de notre société. Or, apprendre de et par la nature est possible !

De nombreuses études montrent la nécessité de reconnecter les enfants à la nature, c'est ce qu'on appelle le syndrome du manque de nature dont les conséquences sont nombreuses : augmentation de l'obésité, troubles de l'attention, augmentation significative du temps passé devant les écrans.

Toute l'équipe pédagogique va donc proposer aux élèves un cheminement au fil des saisons pour que les élèves découvrent, parcourent, vivent la nature et les questions écologiques. A travers les nombreuses activités envisagées, l'enfant apprend le langage, les sciences, les mathématiques, les arts ... Il développe également des valeurs essentielles d'entraide, d'écoute et de respect. De surcroît, au sein de la nature, les enfants assouvissent leur besoin de mouvement, et redonnent du sens à leurs apprentissages ancrés dans le réel.

Semer ces petites graines dans la vie de nos élèves contribuera à la construction des petits citoyens sur lequel le monde s'appuiera demain !

## ASSURANCE SCOLAIRE : MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE

### Rappel pour la gestion de votre mutuelle : (conservez bien ces consignes)

Tous les élèves de l'école sont assurés en individuelle accident par l'établissement dans le cadre d'un contrat global. Ce contrat assure votre enfant du 1<sup>er</sup> sept. au 31 août, pour toutes les activités scolaires et extrascolaires, 24h/24. Cette année, l'assureur ne nous permet plus de fournir nous-mêmes les attestations pour des raisons législatives. Chaque parent doit prendre connaissance des conditions directement en ligne et télécharger l'attestation.

#### Quelle démarche ?

- Se connecter sur [www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents](http://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents)
- Se laisser guider sur la page « attestation »

#### En cas d'accident ?

- A l'école, l'établissement prend en charge la déclaration. L'assureur vous contacte ensuite pour le remboursement des frais
- Si l'accident survient en dehors de l'établissement, rendez-vous sur la même page parent pour établir vous-même votre déclaration.

#### En plus ?

- Vous pouvez consulter en ligne les garanties du contrat
- Obtenir à tout moment une attestation

## FICHES DE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS A COMPLETER

Vous recevez dans ce dossier une fiche préremplie. Merci de la corriger **EN ROUGE** en cas de changement de coordonnées, situation matrimoniale ou autre... Vérifiez bien les adresses mail, c'est à partir de ce fichier que les enseignantes (via l'adresse de chaque classe) peuvent vous contacter.

D'autres fiches de renseignements les accompagnent. Nous savons qu'elles vous prendront un peu de temps, mais elles sont importantes pour le suivi de votre enfant. Veuillez apporter un soin particulier à les compléter en totalité.

Merci de nous les retourner remplis **dès que possible et avant le 09 septembre.**

## CALENDRIER SCOLAIRE

En pièce jointe, le calendrier scolaire.



A noter **deux samedis matin travaillés** cette année (les 3 décembre et 1 avril) qui permettent aux parents de faire des activités avec leurs enfants, **ce sont donc des temps scolaires obligatoires** pour les élèves. Ainsi que le mercredi 17 mai toute la journée.

**Merci de prendre vos vacances hors temps scolaire si vos enfants vous accompagnent.**

## ABSENCES

Les absences doivent être justifiées et notifiées par écrit. **Vous avez à votre disposition des coupons prévus à cet effet.**

## MEDICAMENTS

**Aucun médicament**, en vente libre en pharmacie, **ne peut être donné par l'enseignant**. Aucun médicament ne peut être confié non plus à un enfant, quel que soit son âge, pour sa sécurité et celle de ses camarades.

Dans certains cas exceptionnels, les enseignants sont autorisés à donner des médicaments, en ayant reçu au préalable une **autorisation écrite des parents** et une **prescription médicale**.

Rappel : **un enfant malade est encore plus mal dans une salle de classe**, pensez à eux et faites-les garder !



## VETEMENTS – AFFAIRES PERSONNELLES

Nous vous demandons de bien marquer **tous les vêtements et affaires personnelles** de vos enfants, et les plus grands peuvent le faire eux-mêmes pour mieux les repérer !

## DATES A RETENIR

- 1er septembre 2022 : Rentrée des classes ! Youpi !
- 23 septembre 2022 : Opération Nettoyons la Nature
- 3 au 7 octobre 2022 : Classe découverte des CM1/CM2
- 14 octobre 2022 : Assemblées Générales OGEC-APPEL
- 19 novembre 2022 : Loto de l'OGEC
- 26 novembre 2022 : Opération Jus de pommes
- 3 décembre 2022 : Samedi matin travaillé
- 15 décembre 2022 : Spectacle de Noël pour les enfants offert par l'APPEL
- 14 janvier 2023 : Portes ouvertes de l'école maternelle (nouveaux inscrits)
- 26 février 2023 : Buxia Trail - Courses pédestres
- 1er avril 2023 : Carnaval
- 24 juin 2023 : Kermesse de l'école

## COORDONNEES ADMINISTRATIVES DE L'ECOLE

### *Site des Tilleuls (& adresse postale)*

Ecole Notre-Dame des Buis

*1, rue Centrale*

**85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU**



: 02.51.41.68.15

Courriel : [direction@ecole-laboissieredemontaigu.fr](mailto:direction@ecole-laboissieredemontaigu.fr)

### *Site des Acacias*

*7, rue de Clisson*

**85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU**



: 02.51.41.61.23

*numéro à utiliser seulement pour les absences des élèves présents sur le site des acacias. n'hésitez pas*

## MEMO : LES DOCUMENTS A RAPPORTER A L'ECOLE

- Fiche de renseignements **à corriger en rouge**
- Fiche de renseignements annexes
- Demande éventuelle de carte de sortie
- Fiche « Pour mieux connaître votre enfant »
- Bulletin d'adhésion de l'Apel
- Documents Ogec et bulletin d'adhésion

**Avant le 9 septembre !**



« Il n'y aura pas d'éducation au développement durable sans éducation à l'environnement et il n'y aura pas d'éducation à l'environnement sans éducation dehors ».

*Réseau Ecole et Nature*